

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2021

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 57

présenté par

M. Castellani, M. Charles de Courson, Mme Dubié, Mme Pinel, M. Acquaviva, M. Clément,
M. Colombani, Mme De Temmerman, Mme Frédérique Dumas, Mme Kerbarh, M. François-
Michel Lambert, M. Lassalle, M. Molac, M. Nadot, M. Pancher et M. Simian

ARTICLE 13 BIS A

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.